

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>18.04.2024</b>
Thema	<b>Geld, Währung und Kredit</b>
Schlagworte	<b>Umweltverträglichkeitsprüfung, Klimapolitik</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Geld, Währung und Kredit, Umweltverträglichkeitsprüfung, Klimapolitik, 2019 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 18.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Finanzmarkt	1
Nationalbank	1
Internationale Finanzinstitutionen	1
Banken	2
Versicherungen	2

# Abkürzungsverzeichnis

**SNB** Schweizerische Nationalbank  
**WAK-NR** Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats

---

**BNS** Banque nationale suisse  
**CER-CN** Commission de l'économie et des redevances du Conseil national

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Geld, Wahrung und Kredit

#### Finanzmarkt

**MOTION**  
DATUM: 25.09.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre du debat sur la finance durable, Nadine Masshardt (ps, BE) a depose une motion qui charge le Conseil federal d'elaborer une **strategie climatique pour le marche financier suisse**. Le Conseil federal s'est oppose a la motion. Il a precise que la revision de la loi sur le CO2 stipulait que les objectifs climatiques, induits par l'Accord de Paris, devaient etre d'abord atteints par des mesures volontaires des acteurs du marche financier. La motion a ete **classe** car elle n'a pas ete traitee dans un delai de deux ans.

#### Nationalbank

**MOTION**  
DATUM: 25.09.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

La parlementaire Jacqueline Badran (ps, ZH) estime que la Banque nationale suisse (BNS) **doit prendre en compte les objectifs de l'Accord de Paris dans sa politique d'investissement**. La motion s'inscrit dans le debat sur la finance durable. Le Conseil federal a recommande le rejet de la motion. Il a precise que la politique de la BNS suivait uniquement un objectif de stabilite economique, et non pas des objectifs politiques ou strategiques. La motion a ete **classee** car elle n'a pas ete examinee dans un delai de deux ans.

**POSTULAT**  
DATUM: 30.10.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

La majorite de la Commission de l'economie et des redevances du Conseil national (CER-CN) a depose un postulat qui charge le Conseil federal d'etablir un rapport sur **le role de la Banque nationale suisse (BNS) pour atteindre les objectifs de developpement durable de la Confederation**. Une minorite Matter (udc, ZH), emmenee essentiellement par des depute.e.s UDC et PLR, s'est opposee au postulat. L'objectif du postulat est de determiner comment la BNS peut contribuer a la coordination des mesures climatiques dans la finance, et quels sont les effets des risques climatiques et environnementaux sur la stabilite financiere.

Le Conseil federal s'est montre favorable au postulat. Il a indique qu'un tel rapport completerait les recents developpements legislatifs en finance durable.

En chambre, l'objet a ete **adopte** par 100 voix contre 83 et 1 abstention. L'UDC et le PLR n'ont reussi a convaincre que 3 depute.e.s du groupe du Centre. Les voix du camp rose-vert, rejointes par les Vert'liberaux et la majorite du groupe du Centre, ont fait pencher la balance.<sup>1</sup>

### Internationale Finanzinstitutionen

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 20.12.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Comme **la Suisse participe au volet financier et au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G20 de 2020**, le Conseil federal a determine ses themes prioritaires. Les sept Sages souhaitent mettre sur la table des discussions: l'imposition de l'economie numerique, la finance durable et la regulation des marches financiers en adequation avec la numerisation et les questions climatiques.<sup>2</sup>

#### MOTION

DATUM: 25.09.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

### Banken

Le parlementaire Eric Nussbaumer (ps, BL) estime que certains crédits ou placements dans des matières nocives pour le climat – comme le pétrole, le charbon ou le gaz – sont incohérents avec les objectifs climatiques internationaux. Dans cette optique, il demande au Conseil fédéral, à travers une motion, de **rehausser les fonds propres pondérés en fonction des risques pour les crédits et les placements dans les matières premières nocives pour le climat.**

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. S'il reconnaît l'importance des objectifs climatiques de l'Accord de Paris, il estime que la solution proposée serait non seulement inefficace, mais entraînerait également une surcharge bureaucratique liée à la surveillance des banques.

Le postulat a été **classé**, faute d'un examen dans les deux ans.

### Versicherungen

#### POSTULAT

DATUM: 19.06.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

En ligne avec l'**Accord de Paris** sur le climat, Meret Schneider (verts, ZH) a demandé au Conseil fédéral de présenter un rapport sur les mesures – incitatives, dissuasives ou régulatrices – potentielles pour **empêcher les entreprises, dont les activités sont en contradiction avec les objectifs** de cet accord, **d'être assurées auprès d'une compagnie d'assurance helvétique.**

Le Conseil fédéral s'est opposé au postulat. Il estime que le postulat 19.3966, qui étudie la compatibilité des flux financiers avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris, répond déjà à la problématique soulevée par la parlementaire zurichoise. Le postulat a été rejeté par le Conseil national sans discussion.<sup>3</sup>

---

1) BO CN, 2020, pp.2056; Communiqué de presse CER-CN du 25.02.2020; LT, NZZ, 10.11.20

2) Communiqué de presse du Conseil fédéral du 20.12.2019; TA, 4.12.19; TA, 6.12., 10.12.19

3) BO CN, 2020, p.1140